

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 1. — Décembre 1921-Janvier 1922

SOMMAIRE :

*Assemblée générale — Tricentenaire de Molière
Réunions du Mois*

I. Association des Anciennes Elèves

1. *Séance du Conseil du 10 décembre.*
2. *Rectification.*
3. *Mariages. — Décès.*
4. *Nouvelles sociétaires.*
5. *Examen.*
6. *Changements d'adresses.*
7. *Imprimerie Braille.*
8. *Avis.*
9. *Bibliothèque.*

II. Société de Bienfaisance

1. *La Vente de Décembre.*
2. *L'arbre de Noël.*
3. *Le Cercle Amical.*

III. Informations et œuvres sociales

Société des Amis de l'Orient. — Cours de Pouffonnage.

Nous adressons à chacune de nos adhérentes nos vœux les meilleurs pour que 1922 leur apporte toutes les satisfactions qu'elles en attendent, et la réalisation de tous leurs désirs.

Pour notre part, nous nous efforcerons de répondre à tous les souhaits de progrès qui nous seront transmis, travaillant à rendre notre Association plus forte, plus utile, et son activité plus rayonnante.

Bonne et Heureuse Année !

Assemblée générale

L'Assemblée générale est fixée au 26 janvier 1922, à 2 heures très précises.

ORDRE DU JOUR :

Rapport de la Présidente.

Rapport de la Trésorière.

Projet de Budget pour 1922.

Election de 5 membres du Conseil en remplacement de Mlle H. Burgaz, Mme Delzant, Mlles J. Feist, B. Milliard et P. Pontsevrez, membres sortants.

Se présentent aux élections :

Mlles *Henriette Bertrand.*

Hélène Burgaz, M. S.

Aline Cholufour.

Mme *Delzant (Andrée Belin), M. S.*

Mlles *Suzanne Feist, M. S.*

Malvina Hembacher.

Mme *Jeangirard (Marguerite Dubois).*

Celles d'entre nous qui ne pourraient assister à l'Assemblée générale sont instamment priées d'envoyer leur vote par correspondance.

Le troisième centenaire de Molière

Notre Lycée tient à honneur de célébrer dignement le Centenaire de Molière ; depuis longtemps déjà, deux de nos professeurs, Mme Elichabe et Mlle Schwob, ont bien voulu se charger de faire représenter :

LE BOURGEOIS GENTILHOMME,
Comédie-Ballet.

La bonne grâce et le dévouement des organisatrices, ajoutés à l'entrain des exécutantes, nous sont des garanties de succès pour cette fête, à laquelle nous voudrions toutes assister. Aucune de nous ne peut espérer revoir un Centenaire de Molière, et d'autre part, nous sommes particulièrement invitées à cette manifestation, puisqu'elle doit avoir lieu à l'issue de notre Assemblée générale, le 26 janvier 1922, à 16 heures.

Comme pour les conférences, nous pouvons amener une ou deux amies.

Prix des places : 5 fr.

Réunions du Mois

Les réunions de bienfaisance auront lieu les jeudis 12 janvier et 9 février à 5 heures.

Le Cercle Amical se réunira les dimanches 8 janvier et 12 février à 2 heures.

1. Association des Anciennes Elèves

Réunion du Conseil du 10 décembre

Le Conseil de l'A. s'est réuni au Lycée, le samedi 10 décembre, pour préparer l'Assemblée générale et arrêter le projet de budget pour 1922.

Mlle Renée Bergmann présidait. Mlle Plicque, directrice du Lycée, présidente d'honneur de l'A., assistait à la réunion.

Etaient également présentes, Mlle Belot, Mme Delzant, Mlles Feist, Romand, H. Burgaz, Wahl et H. Weill.

Mme Thirion, directrice honoraire, s'était trouvée, au dernier moment, empêchée d'assister à la réunion. Mlles H. Hécart, Milliard, Paule Pontsevrez, G. Kopp, H. Roth, S. Karpelès et Mme Piat s'étaient excusées.

Mlle Belot, trésorière, nous présente son projet de budget, mais, auparavant, la présidente fait remarquer que nous risquons de terminer l'exercice 1921, avec un gros déficit, les recouvrements de cotisations n'ayant pas été effectués par la poste comme cela avait lieu les autres années. Nous avons renoncé à cette méthode, d'une part, pour permettre à nos sociétaires de payer leur cotisation de leur plein gré, et d'autre part, par économie ; nous avons préféré nous faire ouvrir un compte de chèques postaux, ainsi que cela a été annoncé dans le dernier *Bulletin*. Des mandats parviennent d'ailleurs, chaque jour, à la trésorière ; nous remercions celles qui ont pensé à les expédier et engageons les autres à ne plus tarder.

Un mandat de chèque postal sera joint à chacun des bulletins contenant le compte rendu de l'Assemblée générale.

Nous espérons que celles de nos compagnes qui ont des cotisations en retard auront ainsi toutes facilités pour s'acquitter, et nous escomptons pour 1922 un excédent de recettes qui compensera, s'il existe, le déficit de 1921.

Nous n'avons, en effet, reçu, au début de décembre, que

700 francs de cotisations, alors que nos dépenses s'élèvent à 1.260 francs.

Encore, ce chiffre ne comprend-il pas la facture du dernier *Bulletin* (n° 3), qui n'est pas encore soldée et la bourse d'étude qui n'a pas été jusqu'ici attribuée. D'autre part, nous n'avons eu à aider aucune sociétaire.

Les frais qu'occasionne le *Bulletin* sont évidemment une des causes principales de notre gêne financière.

Pour les réduire, nous avons décidé de ne publier, cette année, à titre d'essai, que 3 *Bulletins*, chacun assez volumineux d'ailleurs, où nous continuerions, non seulement à tenir nos compagnes au courant de la vie de l'A., et de celle de la Société de Bienfaisance, mais où nous les renseignerions aussi sur les œuvres sociales et les initiatives pouvant les intéresser.

Nous avons eu l'impression très nette qu'en espaçant ainsi les numéros, nous n'atteignons plus notre but qui est de maintenir un lien actif et vivant entre tous les membres de l'A., et particulièrement celles qui sont éloignées de nous.

Notre présidente a donc écrit à l'imprimeur pour se renseigner sur le prix auquel reviendraient des publications plus fréquentes.

3 <i>Bulletins</i> de 40 pages à 500 exemplaires coûteraient.	940	80
6 <i>Bulletins</i> de 20 pages	—	957 60
7 <i>Bulletins</i> de 16 pages	—	901 60

La publication de l'Annuaire n'est pas comprise dans les prix indiqués et il nous faut prévoir une augmentation de tirage de 100 exemplaires.

Bien que 6 *Bulletins* à 20 pages reviennent relativement plus cher, c'est pourtant ce mode de publication qu'a choisi le Conseil, à cause du facteur moral que représente la publication de notre *Bulletin*. On pourra condenser les comptes rendus et restreindre les communications relatives aux œuvres sociales, pour ne pas dépasser les limites assignées.

La présidente appelle, d'autre part, l'attention du Conseil sur le fait que, cette année, une série des 3 *Bulletins* parus, avec l'Annuaire, nous revient environ à 2 francs 75.

Or, les abonnés au *Bulletin*, de même que les aspirantes ne paient que 2 francs par an ; nous faisons, bien entendu, le service gratuitement aux membres d'honneur, et la cotisation annuelle de 10 francs, que paient nos sociétaires, n'est pas très élevée.

Nous pensons qu'il serait juste de relever le prix de l'abonnement, et que les *personnes étrangères à l'A.* et qui désirent recevoir le *Bulletin* pourraient payer 5 francs par an, au lieu de 2 francs. Bien entendu, ne seront admises, comme abonnées au *Bulletin*, que celles qui ne peuvent pas devenir membres de l'Association.

Le Conseil de la Société de Bienfaisance paraît aussi disposé à contribuer un peu aux frais de notre publication, où ses comptes rendus tiennent une place importante.

Dans ces conditions, le Conseil estime être obligé d'affecter au *Bulletin*, pour 1922, un crédit de 1.500 francs.

La trésorière continue l'exposé de son projet de budget.

Le crédit affecté aux frais des réunions mensuelles soulève quelques objections. Peut-être y aurait-il lieu de faire payer la tasse de thé 0 fr. 50, comme cela se pratique, par exemple, au lycée Victor-Duruy.

Mme la Directrice et la majorité des membres présents sont nettement opposés à cette mesure.

Nos réunions mensuelles sont destinées à créer des liens amicaux entre les anciennes élèves de générations très différentes et les aspirantes qui sont encore au Lycée et nous désirons ouvrir les portes de notre Association aussi largement que possible.

Mlle Wahl insiste pour que, dans le projet de budget, un crédit spécial soit affecté à la bibliothèque.

Depuis le début de la guerre, c'est-à-dire depuis 7 ans, aucun livre nouveau n'a pu être acheté (mais nous avons reçu quelques dons) ; c'est fort regrettable, car la bibliothèque est un intérêt puissant de notre A.

L'Assemblée générale est fixée au jeudi 26 janvier à 2 heures très précises, car à 4 heures, aura lieu une représentation théâtrale, organisée pour célébrer le 3^e centenaire de

Molière. Pour en couvrir les frais, un droit de 5 francs sera demandé aux spectatrices.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est donc arrêté comme il suit :

Rapport de la Présidente.

Rapport de la Trésorière, et projet de budget pour 1922.

Election de 5 membres du Conseil en remplacement de Mlle Burgaz, Mme Delzant, Mlles Feist, Milliard et Pontsevrez arrivées à fin de mandat. Mlles Burgaz et Feist, Mme Delzant se représentent.

Mlle Milliard nous écrit :

« Je ne me représente pas ; il m'est tout à fait impossible d'assister aux réunions, et ma place sera infiniment mieux remplie par une plus jeune, d'autant plus que si je puis, à un moment quelconque, être utile à notre A., je le ferai immédiatement. »

Mlle Paule Pontsevrez, qui est maintenant à Strasbourg, et ne sait quand elle pourra revenir définitivement à Paris, ne pose pas non plus sa candidature au Conseil, mais est toujours heureuse de savoir ce qui s'y fait par la voie du *Bulletin* et est la première à souhaiter qu'il paraisse tous les deux mois.

A l'une, comme à l'autre, nous disons notre reconnaissance pour l'activité qu'elles ont apporté à la direction de l'A., pendant de nombreuses années, et, tout en comprenant les motifs qui les éloignent du Conseil, nous leur en exprimons nos vifs regrets.

La liste des candidatures présentées aux élections de 1922 est donc, dès maintenant, la suivante :

Mlles Henriette Bertrand.

Hélène Burgaz, M. S.

Aline Chalufour.

Mme Delzant (Andrée Belin), M. S.

Mlles Suzanne Feist, M. S.

Malvina Hembacher.

Mme Jeangirard (Marguerite Dubois), professeur au Lycée.

Celles d'entre nos compagnes qui voudraient bien poser leur

candidature au Conseil, ou entretenir l'Assemblée générale de questions intéressant l'Association, sont priées d'en avertir le plus tôt possible notre présidente, Mlle Renée Bergman.

Rectification

Nous avons annoncé dans le dernier *Bulletin* que la Médaille de la Reconnaissance Française avait été décernée à Mlle Germaine Gosselin. Nous avons été induites en erreur par un homonymat, car notre compagne, ne voulant pas usurper une distinction qui ne lui a pas été attribuée, nous demande de rectifier.

« Agée de 14 ans au début de la guerre, nous écrit-elle, et élève du lycée jusqu'en 1918, je n'ai à aucun moment été infirmière.

« J'ai tenu à vous signaler sans tarder cette fâcheuse méprise afin que soit rendu, si possible, à qui de droit, l'hommage qui lui est dû. En tous cas, je vous serais reconnaissante de faire paraître au prochain *Bulletin* la rectification nécessaire. »

Voilà qui est fait.

Mariages

On nous annonce le mariage de Mlle Lucie Martin, Agrégée des Lettres, avec M. Adam-Rose, D^r ès Sciences sociales;

de Mlle Marie-Louise Bignier avec M. Louis Soyer, décoré de la croix de guerre;

de Mlle Hélène Regnault avec M. Marcel Joannès, décoré de la croix de guerre.

Nous adressons à nos compagnes nos meilleurs vœux de bonheur.

Décès

Nous apprenons la mort de M. Jean Moniot, frère de Mlles Marguerite et Jacqueline Moniot.

Nous exprimons notre profonde sympathie à nos compagnes si douloureusement éprouvées.

Nouvelles Sociétaires

Mme Georges Pélicier (Catherine Brière), de Lille.

Mlle Louise Vitry, 16 bis, avenue des Sycomores, Villa Montmorency, 16^e.

Examen

Notre compagne, Aline Chalufour, qui nous a envoyé du Canada des notes si intéressantes, parues dans ce *Bulletin*, est revenue parmi nous, et vient de passer avec succès les épreuves spéciales de la licence d'Anglais. Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Changements d'adresses

Mme Henry Lévy (Germaine Schneider), 3, villa d'Orléans, Neuilly-sur-Seine.

Mlle Suzanne Mazurier, 6, rue Henri-Heine, 16^e.

Mlle Edith Garcia, 92, avenue Mozart, 16^e.

Mme Schmitt (Louise Regnault), 62, avenue Larroumès, L'Hay-les-Roses (Seine).

Mlle France Chalufour, 66, Whaley Avenue, Newhaven-
bonn, U.-S.-A.

Mlles Aline et Marie Chalufour, 1, Place des Ecoles, Bou-
logne-sur-Seine.

Mme Paul Gotschaux (Amélie Bernheim), 93, bd St-Ger-
main, 6^e.

Mme Lizerand, 44, avenue Mozart, 16

L'Imprimerie Braille

Comme vous le savez, nous avons au Lycée, depuis 1919, une petite Imprimerie pour les Aveugles, qui fonctionne régulièrement, grâce aux bonnes volontés, toujours prêtes à se donner, et aussi à l'aimable hospitalité qui nous est accordée par l'administration, et aux encouragements que nous prodiguent les personnes qui veulent bien s'intéresser à notre œuvre. Depuis bientôt 3 ans, nous avons livré à la Société d'impression et de reliure du Livre de l'Aveugle, tout *près de 700 volumes de Braille, imprimés et reliés au Lycée.*

Jusqu'à présent, nous avons employé pour l'impression le système Vaughan. On compose chaque page avec des caractères de plomb, mobiles, que l'on range dans une boîte, ou composeur, on tire le nombre d'exemplaires convenus, puis, on détruit son cliché, en remplaçant chaque caractère dans sa case. Ce procédé, qui constitue un énorme progrès sur le travail au poinçon, n'est pas parfait, puisque, lorsque l'édition sera épuisée (et les tirages sont très faibles, de 25 à 100 !), *tout* le travail sera à recommencer. C'est pourquoi nous allons adopter un nouveau procédé, avec lequel les clichés seront conservés, le volume-type tient à peine plus de place qu'un volume ordinaire en Braille. Pour cela, on compose, à l'aide d'une tablette spéciale, une page sur papier paraffiné, que l'on plâtre, et qui constitue un cliché définitif, et pour ainsi dire inusable. C'est là un progrès trop important pour que nous tardions davantage à en faire profiter ceux dont nous essayons d'atté-

nuer la souffrance. Mais pour cela, il nous faudrait trouver quelques personnes qui veuillent bien se charger de nous faire *chez elles* des clichés ; il faut environ 1/4 d'heure pour une page, et si chacune nous donnait de 8 à 10 pages par semaine, nous arriverions à tirer 2 ou 3 ouvrages par mois, à 50 ou 100 exemplaires, ou plus. C'est un travail facile, ne demandant pas beaucoup d'entraînement, et auquel nous serons très heureuses d'initier toutes les personnes susceptibles de collaborer avec nous.

S'adresser à Mlle R. Bergman, 15 *bis*, rue Th.-Gautier (pour la correspondance), ou au Lycée, le mercredi matin de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes celles qui ont bien voulu penser à notre Comptoir, dont le bénéfice nous permettra de continuer à travailler cette année.

Avis

Nous rappelons à toutes celles de nos compagnes qui viendront à notre Assemblée générale qu'elles pourront, dès ce jour, payer leurs cotisations 1922 — et précédentes, — à notre trésorière, Mlle Germaine Belot, qui se fera un plaisir de leur délivrer séance tenante le reçu.

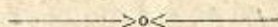
Nous nous sommes trouvées très gênées, cette année, par suite du retard des cotisations ; nous voudrions les voir toutes payées avant le mois de mars, afin de pouvoir réaliser le projet de budget, tel qu'il sera voté à l'Assemblée générale.

Mais, si nous n'avons pas de fonds, comment voulez-vous que nous payions nos bourses, nos subventions, et que nous aidions celles de nos compagnes qui peuvent avoir recours à nous ? Comment voulez-vous que nous achetions des livres ?

Bibliothèque

Malgré nos faibles ressources, notre Bibliothèque s'enrichit... grâce aux dons généreux de Mlle Maury, qui nous envoie les œuvres, si belles, de Rabindranath-Tagore, de Mlle Karpelès, qui nous envoie un recueil de fables chinoises qu'elle a délicieusement illustré.

Merci encore pour l'idée généreuse, et le bon exemple !



2. Société de Bienfaisance

La Vente de Décembre

Une innovation à la vente cette année et une heureuse innovation : toutes les classes préparatoires s'étaient réunies pour organiser un comptoir, comptoir qui fut assurément un des plus jolis et des plus variés. Nos remerciements et félicitations à Mlle Zilliox qui a bien voulu prendre la direction de tout ce petit monde.

Le résultat obtenu est très encourageant, puisque les élèves des classes primaires, à elles seules, ont obtenu un bénéfice dépassant 3.300 francs.

Un bon point aussi au buffet organisé et approvisionné par les élèves de 6^e, très appétissant, et d'un prix raisonnable.

Toutes, depuis les premières secondaires, jusqu'aux professeurs et anciennes, se sont vraiment donné tout le mal possible pour avoir des objets nombreux, utiles et jolis. Le rayon de jeux, au comptoir des professeurs, a été très apprécié.

Avec les pêches miraculeuses habituelles, nous avons cette année une « annexe du salon d'automne », un aéroplane sensationnel, une cartomancienne et surtout le Guignol.

M. Paul Jeanne est toujours disposé à nous être agréable.

Nous le remercions une fois de plus de son précieux concours :
salle comble à chaque séance.

Voici les chiffres, qui diront plus éloquemment que tout
commentaire, le succès de notre vente :

Comptoir n° 1 : Ancien. Elèves et Professeurs ..	3.802 40
— 2 : 5 ^e Année	607 95
— 3 : "	1.098 50
— 4 : 4 ^e Année	665 85
— 5 : "	1.251 50
— 6 : 3 ^e A C	1.575 50
— 7 : 3 ^e B C	2.070 10
— 8 : 2 ^e A C	1.577 80
— 9 : 2 ^e B C	1.299 20
— 10 : 1 ^{re} A B	1.339 15
— 11 : 1 ^{re} A C	1.215 25
Buffet, 12 : 6 ^e Année	2.473 50
Classes primaire, 14	3.319 30
Guignol	243 »
	<hr/>
	22.539 »

Les frais s'élèvent environ à 1.094 fr. 20.

C'est donc un bénéfice net de 21.444 fr. 80, que nous pouvons
annoncer.

Sans parler du Comptoir 13, pour l'Imprimerie des Aveu-
gles, qui a fait un bénéfice de 1,500 francs.

Joli résultat, n'est-il pas vrai : de quoi assurer, les vacances
prochaines de nos petits et subvenir aux charges qu'entraîne
pour nous nos nombreux pupilles.

Merci à toutes celles qui ont apporté leur contribution sous
quelque forme que ce soit.

L'Arbre de Noël

Notre fête de Noël a réuni cette année plus de 160 enfants. Dès trois heures, ce petit monde s'ébattait dans les cours, en joyeuses farandoles que conduisaient nos jeunes camarades des grandes classes.

Un temps exceptionnellement beau et doux pour la saison nous a favorisées et les enfants ont pu rester à jouer au dehors, jusqu'à l'heure du goûter.

L'arbre, brillamment illuminé, placé au centre du préau, a été salué par les exclamations joyeuses accoutumées, car le spectacle, pour n'être point nouveau, provoque toujours le même enthousiasme parmi notre jeune public.

Lorsque tout le monde fut apaisé, on se rangea autour de l'arbre. Le Père Noël fit son apparition, puis les chœurs, dirigés par Mlles Polack et Belot, entonnèrent des chants de circonstance : *Mon beau sapin, Noël nouvelet, Chanson Joyeuse de Noël, Silence Ciel, silence Terre, Anges et Bergers, Quittez Pasteurs*, etc...

Nos jeunes invités ont tenu à participer également au programme de la fête. Les uns ont récité des fables de La Fontaine, d'autres, des poésies de Victor Hugo, deux fillettes ont chanté fort joliment *les Cloches de Noël*.

Puis ce fut la distribution des jouets, le dépouillement de l'arbre, et enfin, à la sortie, une dernière distribution de bonbons et d'images, dont se chargea le père Noël qui, on s'en doute, obtint autant de succès que les années précédentes.

Puis chacun s'en fut chez soi, comme dit la chanson, pressé d'associer à sa joie parents et amis.

Cercle Amical, novembre et décembre

Ces derniers cercles, en dehors des chœurs et danses habituels, ont été surtout littéraires. En novembre, Mme Ficquet

a lu de délicieuses pages du « Livre de mon Ami », à propos du prix Nobel attribué à Anatole France.

En décembre, M. Albert-Petit, à l'occasion des récents discours prononcés à l'Académie, en souvenir de Rostand, a raconté, lisant à mesure les plus beaux passages, « la Princesse lointaine ».

A. France, ni Rostand n'étaient inconnus aux plus grandes de nos lectrices, car « le Crime de Sylvestre Bonnard », « Cyrano de Bergerac » et « la Samaritaine » ont été acquis depuis quelques temps déjà par la bibliothèque du Cercle.

On a fait allusion aussi aux grands événements actuels. En novembre, Mlle Scott a expliqué le but de la conférence de Washington. La plupart des jeunes filles avouent qu'elles ne lisent jamais le journal, elles qui dévorent tous les livres de la bibliothèque. Aussi, quelques mots de temps à autre pour les forcer à s'intéresser à la vie réelle des peuples ne sont pas inutiles, et sont toujours écoutés avec beaucoup de plaisir.



3. Informations et œuvres sociales

Société des Amis de l'Orient Cours de Pouponnage

La Société Française des Amis de l'Orient organise une série de conférences sur l'Orient, accompagnées de Cinéma. Nos compagnes trouveront des cartes au Musée Guimet, avenue d'Iéna, où se trouve notre camarade, Suzanne Karpelès, tous les mercredis et vendredis de 2 à 4 h., et qui serait ravie de leur en donner.



La seconde série des cours élémentaires de Pouponnage, organisés par l'Œuvre des Pouponnières Universitaires (Entraide des Femmes Françaises), commencera le mercredi 11 janvier, à 17 heures, 99, rue de Prony (17^e).

Le Gérant : A. COUESLANT.

LYCÉE MOLIÈRE



Troisième Centenaire de Molière

REPRÉSENTATION

DU BOURGEOIS GENTILHOMME

COMÉDIE-BALLET

par les *Élèves du Lycée*

Jeudi 26 Janvier à 16 heures

et Dimanche 29 Janvier à 14 heures et demie

Buffet pendant les Entr'actes

PRIX D'ENTRÉE : 5 FRANCS

Prière de prendre les billets d'avance au Secrétariat du Lycée, 71, rue du Ranelagh